

Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl

Projet pédagogique

1 Historique

Le Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl (CSI) est une ASBL qui organise des stages sportifs et créatifs pour des enfants âgés de 3 à 16 ans.

Depuis 2007, le CSI organise ses premiers stages sportifs (psychomotricité, multisports, athlétisme et tennis).

Le succès remporté par ces stages amena très vite l'équipe du CSI à étendre ses activités pour répondre à la demande accrue des parents confrontés à la « problématique » d'occuper leurs enfants durant les congés scolaires.

De nouvelles activités verront le jour. Aujourd'hui, le CSI organise des stages durant toutes les vacances scolaires. De quoi permettre aux parents et aux enfants de trouver l'activité qui leur convient le mieux pour passer de bonnes vacances.

2 Objectifs

Le CSI est une ASBL qui organise des stages sportifs et créatifs variés et de qualité depuis plusieurs années pour des enfants âgés de 3 à 16 ans en externat durant toutes les vacances scolaires.

Ces stages ont pour objectif de favoriser le développement physique de l'enfant par la pratique du sport, de jeux ou d'activités en plein air. Ils favorisent la créativité de l'enfant par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication. Ils visent l'apprentissage de la vie en groupe, le respect de certaines règles et la transmission de valeurs qui permettent la vie en groupe via la pratique de disciplines sportives ou artistiques (jeux et sports d'équipe, respect de son partenaire, règlements, règles du jeu, création de spectacle en groupe, jeux de coopération, ...).

Ces stages se déroulent durant toutes les vacances scolaires au CSI, sis Rue Volta 18 à 1050 Bruxelles.

Ces activités, centrées en permanence sur l'enfant, sont adaptées au niveau, aux compétences et à l'âge de chaque enfant. Elles répondent à son envie de découvrir, de pratiquer ou de se perfectionner dans la discipline choisie et cela dans un esprit ludique.

Les enfants sont en vacance : les activités proposées par le CSI sont axées sur la détente, le plaisir et le jeu. Ce qui n'empêche pas qu'au terme d'une ou plusieurs semaines de stage, les enfants aient acquis un maximum de techniques et souhaitent poursuivre la pratique du sport ou de la discipline découverte lors d'un stage.

Le rôle du CSI sera dès lors d'informer et d'orienter au mieux parents et enfants vers un club de sport correspondant aux envies et aptitudes du jeune sportif.

L'objectif poursuivi par celui-ci n'est pas de faire des enfants des champions olympiques, mais bien de leur donner la possibilité de pratiquer un sport et de leur donner l'envie de continuer à le pratiquer par la suite.

Les enfants qui participent aux stages organisés par le CSI sont issus de milieux socio-économiques, culturels et linguistiques différents. Ils apprennent donc à côtoyer des cultures différentes via une activité sportive ou créative.

Des enfants placés par le juge ou présentant un léger handicap (surdit , autisme l ger,  pilepsie) participent  galement au stage. Un entretien pr alable avec l' ducateur, les parents ou l'enfant lui-m me permet de l'int grer au mieux dans un groupe.

En cas d'inqui tude de la part des parents ou de l'enfant, un essai d'une journ e est toujours possible.

Les activit s sportives ont lieu dans les diff rents  tablissements communaux d di s au sport :

- Stade communal « Albert Demuyter », Rue Volta 18
- Piscine communale, Rue de la Natation 10
- Hall omnisports de l'Ath n e Charles Janssens, Chauss e de Wavre 152

Ces infrastructures b n ficient d'un parking ais . Elles offrent des garanties de s curit  et permettent l'accueil des enfants et la pratique d'activit s sportives ou culturelles vari es, en salle comme   l'ext rieur.

Les espaces sont s curis s, a r s, spacieux et lumineux.

Des vestiaires sont pr vus pour d poser sacs, v tements, et effets personnels.

Les centres sportifs communaux sont entretenus par du personnel communal ; les normes de s curit  et d'hygi ne sont donc garanties.

En 2012, nous avons fait l'acquisition d'un syst me de cam ra pour la surveillance des entr es.(Rue Volta et rue des Brebis).

Depuis 2008, le Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl a  t  reconnu comme Centre sportif local int gr  par la Communaut  fran aise (2^{ me} avec le Centre sportif de la For t de Soignes)

Voici une liste non-exhaustive des activit s propos es par le Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| ➤ MINI-CLUB | ➤ CUISINE |
| ➤ MINI-SPORT | ➤ EVEIL MUSICAL |
| ➤ TENNIS-DECOUVERTE | ➤ BEACH TENNIS |
| ➤ AQUA-CLUB | ➤ FULL TENNIS |
| ➤ MINI-FOOT | ➤ AVENTURE DECOUVERTE |
| ➤ TENNIS-MULTISPORTS | ➤ JUDO |
| ➤ MULTISPORTS | ➤ MINI-DANSE |
| ➤ ADOS-FUN | ➤ NATATION |
| ➤ CIRQUE | ➤ FOOTBALL |
| ➤ ATELIER ARTISTIQUE | ➤ MINI-ATHLETISME |
| ➤ CYCLE DECOUVERTE | ➤ QWAN KI DO |
| | ➤ DANSE |

3 Partenariats

Depuis sa cr ation, le CSI a  tabli des contacts et concr tis s des partenariats avec d'autres associations, clubs sportifs ou avec une  cole de langue, par exemple. Ces partenariats permettent une plus grande diversit  d'activit s   proposer aux enfants.

L' quipe du CSI privil gie les contacts sur le terrain avec ses partenaires, tout en organisant r guli rement des r unions et des  valuations de fonctionnement de ces partenariats.

L'objectif poursuivi est de garantir la qualit  des activit s propos es et de maintenir des relations positives avec ses partenaires.



4 Ressources humaines

4.1 Au niveau du secrétariat :

4.1.1 Les responsables coordinateurs

Ils assurent la gestion quotidienne de l'ASBL :

- Gestion du personnel
- Organisation et coordination des activités : planification des activités, réservations des espaces et locaux, ...
- Lien avec les différents partenaires, centres sportifs et communes
- Création et développement de nouveaux projets
- Gestion financière
- Promotion et actualisation des activités (brochure, presse, e-mails)
- Suivi des stages sur le terrain
- Contact avec les différents partenaires
- Évaluation des activités et partenariats
- Soutien des équipes

En période de stage, ils sont régulièrement présents sur les lieux de stage. Ils soutiennent les responsables pédagogiques et les équipes d'animation et sont disponibles pour rencontrer les parents le matin ou en fin de journée.

4.1.2 Le personnel administratif :

Il est chargé de la gestion journalière du secrétariat :

- Accueil téléphonique
- Informations au public
- Inscriptions
- Gestion des listes d'inscription
- Suivi des inscriptions et des paiements
- Promotion des activités
- Gestion et suivi des dossiers
- Lien entre le bureau, les parents et « le terrain »

4.2 Encadrement sur le terrain

4.2.1 Les responsables pédagogiques

Ou « responsables de semaine » sont formés par le Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl et détenteurs du diplôme pédagogique requis, ils sont chargés de coordonner le travail sur le terrain :

- Ils sont responsables des équipes d'animation et coordonnent le travail des animateurs sur le terrain.
- Ils sont présents sur le terrain durant toute la durée des stages.
- Ils organisent et gèrent le planning des activités de la semaine.
- Ils assurent le lien avec les parents, les enfants, les centres sportifs et le secrétariat du CSI.
- Ils sont joignables en permanence.
- Ils veillent au bon déroulement et à la qualité des activités proposées aux enfants.
- Ils peuvent intervenir en cas d'accident (premiers soins, appels de secours, prévenir les parents et les responsables, ...).



4.2.2 Les animateurs

Afin d'assurer un encadrement et des animations de qualité, le CSI s'entoure de la collaboration d'animateurs.

Certains d'entre eux font partie des équipes du CSI depuis plusieurs années, ce qui garantit une certaine continuité et une stabilité pour les enfants.

De nouveaux candidats font quant à eux l'objet d'une procédure de candidature rigoureuse. Outre des compétences professionnelles indispensables acquises au cours de leur formation sportive, éducative, pédagogique ou artistique, les qualités suivantes sont également requises : motivation, enthousiasme, dynamisme, créativité, ponctualité, qualité d'animation, qualités relationnelles, ...

Certains animateurs sont diplômés (éducation physique, animateur, éducateur spécialisé, instituteur (-trice), puéricultrice, brevetés CEMEA, ...), d'autres sont encore en étude/formation.

Ils sont sélectionnés et choisis selon une procédure de candidature qui tient compte des qualités mentionnées ci-dessus mais aussi de leur expérience.

Ils peuvent également effectuer un « essai » de quelques heures, ce qui permet au responsable d'évaluer leurs compétences et leurs qualités sur le terrain.

Des réunions régulières sont programmées à la veille des stages avec les animateurs de manière à (re)préciser la philosophie de travail du CSI ainsi que ses exigences concernant la qualité de l'accueil et des activités proposées aux enfants.

Toutes les informations utiles sont également communiquées aux animateurs lors de ces réunions et des contacts sont toujours possibles entre les responsables et les animateurs.

Des animateurs spécialisés sont aussi recrutés pour des stages spécifiques (football, danse, cuisine par exemples).

4.3 Normes d'encadrement de l'ONE

Depuis le 1^{er} avril 2006, le Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl a obtenu l'agrément au titre de « Centres de Vacances » reconnu par la Communauté française¹.

Le CSI veille donc à respecter les normes d'encadrement suivantes :

- Un animateur par groupe de 8 pour les enfants de moins de 6 ans
- Un animateur par groupe de 12 enfants de 6 ans et plus
- Un animateur sur trois, breveté ou assimilé
- Un ou plusieurs responsables (s) de semaine breveté (s) en fonction du nombre d'enfants accueillis

4.4 Aménagement du temps

Voici une journée de stage « type ».

4.4.1 La mise en place

Dès 7h00 du matin, les responsables assurent la mise en place des différents espaces et ateliers pour la journée.

4.4.2 L'accueil

Un accueil est prévu tous les jours entre 8h00 et 9h00 dans le hall omnisports du centre sportif où se déroulent les stages. Le (la) coordinateur (-trice) des groupes 3,4 et 5 ans veille chaque

¹ Numéro d'agrément : DI 210 19 ACT SP



matin à ce que les enfants mettent leurs chasubles en vue d'une meilleure sécurité. (8 groupes de 16 enfants, 8 couleurs différentes).

C'est un moment privilégié pour établir des contacts entre les parents, les enfants, les responsables et les animateurs. C'est pourquoi le CSI prévoit au minimum trois personnes le matin et le soir : une personne assure l'accueil ainsi que les présences, une autre la mise en place des ateliers et finalement une qui s'occupe du travail administratif (inscriptions, paiements, demandes d'informations, attestations de fréquentation, ...).

Une attention toute particulière est accordée à l'accueil des petits de 3 à 5 ans et à leurs parents qui ont besoin d'être rassurés, surtout s'il s'agit « d'une première fois ».

L'enfant sera présenté par le ou la responsable à son animateur qui prendra le temps de l'accueillir et de répondre à ses questions et à celles de ses parents.

Il lui fera découvrir les différents locaux (vestiaires, toilettes, espace pour les petits, locaux où l'on prend les repas et collations, où l'on fait la sieste, ...).

Ayant pris ainsi certains repères, l'enfant pourra alors se séparer « en douceur » de ses parents.

Un espace pour les 3,4 et 5 ans est spécialement aménagé durant le temps d'accueil du matin, la pause de midi, la sieste et la garderie du soir (parcours de modules en mousses, mise à disposition de crayons de couleur et livres à colorier).

Des ateliers fonctionnent encore de 16h00 à 17h30 et du matériel reste à disposition des enfants qui restent à la garderie. Une signature du Parent est demandée chaque soir lors de la reprise de l'enfant pour sécurité accrue.

Ils peuvent ainsi s'occuper en attendant leurs parents.

Signalons enfin que tous les lundis matins, le CSI prévoit café et croissants pour les parents, les enfants ainsi que l'équipe de la semaine. Une façon agréable et conviviale d'accueillir tout le monde et de commencer la semaine dans la convivialité.

4.4.3 Horaires des stages

Les stages sont organisés pendant tous les congés scolaires et se déroulent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 (à l'exception des jours fériés).

Il y a 3 horaires différents pour les moniteurs, (8-16h/8h30-16h30 & 9-17h) cela permettant une bonne gestion de la garderie du matin & du soir

Un accueil et une garderie gratuite sont prévus tous les jours de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h30. Les parents peuvent également inscrire leurs enfants « à la carte » (à la journée ou à mi-temps par exemple) avec un minimum de deux journées par semaine afin de permettre l'intégration de l'enfant dans son groupe.

Si un enfant peut quitter seul le Centre, une autorisation est demandée aux parents.

4.4.4 Déroulement des activités

Les activités débutent et se terminent à l'heure. Une pause est prévue à 10h30 et 14h15 pour les collations et de 12h00 à 12h30 pour le déjeuner. Les enfants restent avec leur animateur durant toute la semaine, ce qui leur garantit des repères et une stabilité durant toute la durée du stage.

Chaque lundi, une présentation commune de toute l'équipe et des qualifications de chacun est faite avant le démarrage des stages, les consignes sont données concernant les vestiaires, les pauses repas, la propreté, le règlement d'ordre intérieur, ...

Un planning des activités est tenu à jour par les responsables de semaine qui proposent aux animateurs de s'inscrire à différentes activités durant la semaine de stage, ce qui garantit une



diversité dans les activités proposées aux enfants (piscine, trampoline, badminton, jeux de coopération, sport d'équipe, sports raquette, sports ballons, squash ou escalade pour les plus grands, par exemples).

Une trousse des premiers secours est disponible sur la table d'accueil, de même que dans le car lors des sorties. En cas d'accident, après avoir pris contact avec les parents, l'enfant est conduit au service des urgences de l'hôpital d'Ixelles.

Une sieste est prévue pour les plus petits après le repas (non obligatoire). Un espace au calme leur est réservé à cet effet. Une attention toute particulière est accordée au respect du rythme et des rituels des petits. Doudou, tétine et petites histoires en font partie...

Des spectacles sont organisés à la fin de certains stages (danse, ados danse, cirque, artistes, éveil musical, théâtre, improvisation ou cap sciences, ...). Cela motive enfants et animateurs qui peuvent ainsi présenter le fruit de leur travail aux parents, et autres stagiaires, et participer à ce qui est devenu une tradition au CSI : le spectacle de fin de semaine.

Notons encore que certaines semaines sont consacrées à un thème bien particulier avec les plus petits (Pâques, Halloween, Noël, ...). Du temps est ainsi consacré à la confection de déguisements, au maquillage, à la décoration de la salle et à la préparation d'un spectacle.

4.4.5 Le temps des repas

Une pause pour le repas est prévue entre 12h00 et 13h00. Les enfants mangent avec leurs animateurs. Ceux-ci veillent tout particulièrement à ce que les enfants mangent et boivent dans le calme et aident les plus petits qui en ont besoin (déballage du pique-nique, boissons, surveillance, ...).

Une attention toute particulière est apportée à la propreté des lieux : chaque enfant est invité à jeter ses papiers, emballages et déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Une manière d'éduquer et sensibiliser les enfants au respect et à la propreté des lieux mis à leur disposition. Le moment des repas chauds est également supervisé par des animateurs qui aident les plus petits à manger, participent au service et surveillent le temps du repas.

4.4.6 Equipement et matériel

Du matériel de qualité adapté aux activités proposées et en suffisance est mis à disposition des animateurs et des enfants durant les stages.

Ce matériel moderne et conforme aux normes européennes est contrôlé et renouvelé de manière régulière par les responsables du Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl. Ceux-ci estiment en effet que la qualité du matériel utilisé doit être irréprochable pour permettre la pratique des activités en toute sécurité.

4.4.7 Assurance

Le Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl est assuré en responsabilité civile (R.C.)². Durant les stages, les enfants sont couverts par une assurance individuelle souscrite par l'ASBL.

Les parents doivent nous signaler tout problème de santé, de comportement à l'aide du questionnaire médical (disponible sur notre site ou sur demande) à remettre complété et signé au secrétariat (fournir une vignette mutuelle, petite photo d'identité de l'enfant).

4.4.8 Règlement d'ordre intérieur

Ce règlement d'ordre intérieur³ permet d'organiser la vie et les modalités pratiques de participation aux activités organisées par le CSI.



² Ethias – Police n°45.184.658



En voici le contenu :

- Les stages du CSI sont organisés durant tous les congés scolaires (exceptés les jours fériés) dans le Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl.
- Ils se déroulent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 avec un accueil de 8h00 à 9h00 le matin et une garderie gratuite de 16h00 à 17h30.
- Les enfants et leurs parents sont accueillis dans le hall omnisports du centre sportif où les responsables de semaine accueillent et identifient les enfants, notent leur présence et vérifient le mode de paiement utilisé.
- Les parents sont invités à prévoir le pique-nique, les boissons et les collations pour la journée.
- Les enfants doivent être en tenue sportive adaptée aux activités pratiquées et aux conditions climatiques.
- Le CSI et ses partenaires prévoient le matériel pour pratiquer toutes les activités organisées.
- Le prix affiché dans les brochures est le prix « semaine de 5 jours ».
 - Des réductions sont accordées :
 - Aux familles nombreuses
 - Aux habitants d'Ixelles
 - Aux membres du CSI titulaire d'une carte
- Les stages du CSI sont ouverts à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans sans obligation d'habiter la commune où sont organisées les activités.
- Un remboursement est prévu si un enfant tombe malade à la veille des stages ou durant la semaine sur présentation d'un certificat médical.
- Les enfants sont assurés durant toute la durée du stage par Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl.
- Ils sont sous la responsabilité du CSI durant toute la durée du stage.
- Une autorisation écrite des parents est exigée dans le cas où l'enfant peut quitter le lieu du stage seul.
- CSI se réserve le droit d'annuler ou de remplacer une activité si le nombre de participants requis n'est pas atteint.
- Dans ce cas, les parents en sont informés au plus tard la semaine qui précède le stage.

5 Promotion

Les activités du Centre Sportif ixellois « Albert Demuyter » asbl sont communiquées par le biais du journal communal⁴, des brochures et des affiches disposées dans les lieux publics et stratégiques de la commune, du site Internet du Service des Sports⁵ et du CSI⁶, mais également via la presse gratuite telles que le  ou 

³ Ce ROI est disponible sur le site Internet, affiché à l'entrée, remis lors de chaque inscription sur demande.

⁴ « Info Ixelles »

⁵ <http://sports.ixelles.be>

⁶ <http://www.xlsports.be>

